

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Marieville tenue le lundi 27 juin 2016 à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de monsieur Gilles Delorme, Maire, à laquelle sont présents :

<b>Poste</b>	<b>Nom</b>
Conseiller, district électoral numéro 2	Pierre St-Jean
Conseiller, district électoral numéro 3	Marc-André Sévigny
Conseillère, district électoral numéro 4	Monic Paquette
Conseiller, district électoral numéro 5	Louis Bienvenu
Conseiller, district électoral numéro 6	Gilbert Lefort

Madame Caroline Gagnon, conseillère, district électoral numéro 1, est absent.

Sont aussi présentes : Mesdames Francine Tétreault, OMA, directrice générale et Nancy Forget, OMA, directrice générale adjointe et greffière.

Des personnes assistent à la séance.

---

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

### **2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

### **3. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **4. ADMINISTRATION**

4.1. Trésorerie

### **5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION**

#### **5.1. Adoption de règlement**

5.1.1 Adoption du règlement numéro 1179-16 intitulé « *Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 1 811 246 \$ et un emprunt de 1 811 246 \$ pour les travaux de remplacement de tronçons d'égout pluvial sur le boulevard Ivanier et la rue H.-E. Bryant, de même que l'ajout d'une station de pompage sur l'émissaire du bassin de drainage 1A ainsi que des travaux d'excavation, de pavage et de terrassement* »

---

**5.2. Avis de motion**

**6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES**

**7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC**

**7.1 Communication du Maire au public**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**9.1 Levée de l'assemblée**

---

La séance ayant été dûment convoquée, monsieur le Maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M16-06-184

SUR PROPOSITION DE : Marc-André Sévigny

APPUYÉE PAR : Gilbert Lefort

IL EST RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce Conseil, tel que présenté.

De garder l'ordre du jour ouvert.

VOTE : POUR : 5

CONTRE : 0

ABSENT : 1

ADOPTÉE

**2) ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

**3) DÉPÔT DE DOCUMENTS**

---

**4) ADMINISTRATION****4.1) TRÉSORERIE****5) PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION****5.1) ADOPTION DE RÈGLEMENT****5.1.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1179-16 INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 1 811 246 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 811 246 \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TRONÇONS D'ÉGOUT PLUVIAL SUR LE BOULEVARD IVANIER ET LA RUE H.-E. BRYANT, DE MÊME QUE L'AJOUT D'UNE STATION DE POMPAGE SUR L'ÉMISSAIRE DU BASSIN DE DRAINAGE 1A AINSI QUE DES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE PAVAGE ET DE TERRASSEMENT »**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion pour la présentation du règlement numéro 1179-16 intitulé « *Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 1 811 246 \$ et un emprunt de 1 811 246 \$ pour les travaux de remplacement de tronçons d'égout pluvial sur le boulevard Ivanier et la rue H.-E. Bryant, de même que l'ajout d'une station de pompage sur l'émissaire du bassin de drainage 1A ainsi que des travaux d'excavation, de pavage et de terrassement* » fut donné par madame Monic Paquette, Conseillère, lors de la séance ordinaire du 3 mai 2016 et que le projet de règlement fut remis aux membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C 19);

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que les mentions exigées par l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été faites;

M16-06-185

SUR PROPOSITION DE : Gilles Delorme

APPUYÉE PAR : Pierre St-Jean

IL EST RÉSOLU :

D'adopter le règlement 1179-16 intitulé « *Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 1 811 246 \$ et un emprunt de 1 811 246 \$ pour les travaux de remplacement de tronçons d'égout pluvial sur le boulevard Ivanier et la rue H.-E. Bryant, de même que l'ajout d'une station de pompage sur l'émissaire du bassin de drainage 1A ainsi que des travaux d'excavation, de pavage et de terrassement* » tel que présenté.

VOTE : POUR : 6  
CONTRE : 0  
ABSENT : 1

ADOPTÉE

5.2) **AVIS DE MOTION**

6) **AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES**

7) **COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC**

7.1 **COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC**

8) **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

9.1 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35.

---

Gilles Delorme  
Maire

---

Mélanie Calgaro, OMA, notaire  
Greffière adjointe

---